

Jeunesse / Prévention

Le service Jeunesse met en place des animations et des ateliers en direction des jeunes guérandais.

Le Lab'aux idées



Coronavirus - Covid 19 : Annulation de l'édition 2020

L'appel à projet participatif Lab'aux Idées est annulé : un report en 2021 est envisagé sous réserve de validation.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par email : Boris.Bruand@ville-guerande.fr

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, la Ville de Guérande souhaite insuffler une dynamique d'implication de la jeunesse dans le développement de la commune. Dans ce contexte, la Ville renouvelle, via les leviers associatifs et institutionnels, un appel à projet participatif : « le Lab'aux idées » pour les 10/25 ans. Ce dispositif permet de favoriser l'émergence de démarches citoyennes portées par les jeunes.



www.ville-guerande.fr

Il s'agit de proposer des projets d'intérêt général à mener sur la commune, dans le but de dynamiser les espaces de vie et/ou d'améliorer l'offre dédiée à la jeunesse sur la ville. Une enveloppe budgétaire globale de 10 000 € est prévue. Les jeunes intéressés par la mise en place d'un projet peuvent solliciter la Ville dans ce cadre afin de tenter d'obtenir une subvention et un accompagnement dans sa mise en oeuvre. L'orientation de l'appel à projets ne cible aucune thématique précise et laisse donc libre initiative aux porteurs (environnement, solidarité, culture, sport, éducation, etc.).

Enfin, le projet doit être déposé et porté par un groupe de jeunes sous l'égide d'une personne morale (association, institution, etc.).

ÉTAPE 1 : De l'idée, au projet !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Un collectif de 2 personnes au minimum, âgées entre 10 et 25 ans avec le soutien d'une association ou institution.

ET SI JE SUIS SEUL ?

Pas de problème, contactez la Maison de la Famille qui est en mesure de vous aiguiller vers une association ou institution qui pourrait vous soutenir.

QUELLES SONT LES AUTRES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE MON PROJET ?

- › La localisation sur le territoire de Guérande
- › L'intérêt général et la visée collective
- › L'absence d'éléments discriminatoire, diffamatoire ou religieux
- › L'absence d'acquisition de terrain, de local ou de prestation d'étude
- › Le caractère inédit du projet ou le développement novateur d'une réalisation antérieure
- › La validation en amont de la faisabilité du projet par les services municipaux
- › La non privatisation du partage financier (si des bénéfices sont générés).

ÉTAPE 2 : L'évaluation des projets

LE GRAND ORAL

Le jury recevra les porteurs des projets jugés de prime abord recevables. Ainsi, cette étape fera l'objet d'un grand oral de présentation des projets par leurs porteurs. Cette présentation aura lieu **le 14 avril 2020**.

L'objectif de cette présentation est de départager les projets afin que le jury fasse son choix. Il s'agira de préparer un oral de 20 minutes maximum avec l'aide de supports (diaporama, vidéo...). Ce grand oral se déroulera au sein de la Maison de la Famille.

LES PROJETS SERONT ÉVALUÉS SELON LES CRITÈRES SUIVANTS :

- › La recevabilité et la viabilité du projet (selon les critères décrits précédemment).
- › Le principe de dynamisation du territoire
- › Le caractère innovant
- › Le degré d'impact collectif
- › La notion d'intergénérationnalité
- › L'utilisation du réseau partenarial sur le secteur
- › La cohérence avec le [Projet Éducatif de Territoire](#)

ET LE JURY ?

Le jury est composé d'élu(e)s et de technicien(ne)s de la Ville de Guérande. Il annoncera les résultats de l'appel à projet le 17 avril 2020.

ÉTAPE 3 : De l'organisation à la réalisation

DEUX HYPOTHÈSES À L'ISSUE DE L'EXAMEN DU JURY

Le 17 avril, les porteurs de projets sélectionnés sont invités à signer une « Convention de réalisation » et peuvent ainsi :

- Soit démarrer leur projet pour les porteurs qui ne peuvent pas se permettre d'avancer les frais sans l'assurance d'avoir une dotation.
- Soit continuer leur projet pour les porteurs qui ne dépendent pas entièrement de la dotation versée par la Ville de Guérande.

Enfin, la mise en œuvre du projet doit être réalisée entre le 2 janvier et jusqu'à fin juin 2021.

ÉTAPE 4 : Présentation des projets aux Guérandais

Pour conclure, une réunion publique relative à la présentation des projets réalisés sera organisée. Ce sera l'occasion de découvrir la formidable aventure de ces jeunes mais également de les remercier pour leur engagement citoyen !

Informations pratiques

ATTRIBUTION DES DOTATIONS

Une dotation sera attribuée aux quatre projets ayant remporté le plus de points lors de la présentation au jury.

- > **1er prix** : 4 000 euros
- > **2e prix** : 3 000 euros
- > **3e prix** : 2 000 euros
- > **4e prix** : 1 000 euros

Selon le nombre de dossiers retenus, la Ville de Guérande se réserve le droit de réallouer une partie des dotations à un projet « coup de coeur ».

RÉCAPITULATIF DU PLANNING

- > Dépôt du dossier avant le 3 avril 2020
- > Étude de recevabilité du dossier par les services municipaux : du 3 au 8 avril
- > Présentation du projet au jury (Grand oral) : 14 avril
- > Annonce des résultats de l'appel à projet : 17 avril

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER ?

Téléchargez le dossier de candidature, le règlement et l'autorisation de droit à l'image

A retourner par mail à labauxidees@ville-guerande.fr ou à déposer à l'accueil de la Maison de la Famille. La date initiale de fin des dépôts des dossiers (3 avril 2020) est repoussée en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19. La nouvelle date "limite" n'a pas encore été définie.

Maison
de la
Famille

44350
Guérande

 0240151050

 [Courriel](mailto:labauxidees@ville-guerande.fr)

 **Voir
la
fiche**

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel lié à la Covid-19, la Ville de Guérande attire l'attention sur le fait que tous les dispositifs habituellement mis en place ne sont pas disponibles actuellement. Il est conseillé de consulter régulièrement cette page afin d'avoir les dernières informations concernant différents changements possibles.

Permanences Point Santé Jeunes 1^{er} trimestre 2021

Maison de la Famille 22 faubourg Saint-Michel 44350 Guérande.

02 40 15 10 52

	Janvier	Février	Mars
01	Février		vacances scolaires
02		Ecoute Psy (16h30/18h30)	
03			
04	Oppelia la Rose des Vents (16h30/19h30)		
05	Ecoute Psy (16h30/18h30)		
06			
07			
08			
09		Oppelia la Rose des Vents (16h30/18h30)	Oppelia la Rose des Vents (16h30/18h30)
10			
11			
12	Oppelia la Rose des Vents (16h30/18h30)		
13		Ecoute Psy (11h/13h)	Ecoute Psy (11h/13h)
14			

15		Oppelia la Rose des Vents (16h30/19h30)	Oppelia la Rose des Vents (16h30/19h30)
16	Ecoute Psy (11h/13h)	Ecoute Psy (16h30/18h30)	Ecoute Psy (16h30/18h30)
17			
18	Oppelia la Rose des Vents (16h30/19h30)		
19	Ecoute Psy (16h30/18h30)		
20			
21			
22		vacances scolaires	
23			Oppelia la Rose des Vents (16h30/18h30)
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			

Informations pratiques

Le Spot'15/25 ans : Une offre jeunesse innovante



Un diagnostic porté sur les 15/25 ans présents sur la commune

Dans le cadre de l'appel à projet pour la gestion des activités jeunesse de la Ville de Guérande, où la candidature de l'association des Pupilles de l'Enseignement Public (Pep Atlantique Anjou) a été retenue, celle-ci a notamment été missionnée pour "identifier et connaître les attentes et les besoins des adolescent(e)s et des jeunes adultes".

Une proposition de démarche de diagnostic en direction du public visé, les 15/25 ans a été validée par la ville de Guérande.

L'objectif premier de cette démarche est d'inviter les 15/25 ans de la commune à exprimer leurs besoins, et de partager leurs envies et leurs idées à travers des questionnaires et des micro trottoirs. Cette participation contribuera à la mise en œuvre de la nouvelle offre 15/25 ans sur la commune, qui se veut innovante et adaptée aux attentes des grands ados et jeunes adultes.

Les résultats du diagnostic seront présentés à la commune en février 2020.

Une cellule d'accompagnement aux projets :

En dehors de la conduite du diagnostic, l'équipe du Spot'15/25 ans se tient à la disposition des jeunes souhaitant monter des projets collectifs, et les accompagne, de la construction à la réalisation.

Derniers exemples en date : l'organisation du Festival Open'Air 2019 et le projet de découverte de la Bavière mené en partenariat avec le comité de jumelage Dinkelsbühl Guérande.

L'Agora :

Un dispositif pour la citoyenneté et la réussite éducative dans les établissements scolaires répondant aux enjeux suivants :

- › **Accompagnement de projet dans le cadre du CESC**
- › **Diagnostic partagé avec les établissements**
- › **Animation clé en main**

Infos pratiques :

Spot'15/25 ans

Bureau à la Maison de la Famille, 22 faubourg St Michel, Guérande

lespot.pep44@gmail.com

02.40.61.06.25/ 06.72.09.97.58

Instagram : [le_spot1525_guerande](#)

Facebook <https://www.facebook.com/spot1525/>

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

✓ Valider



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h